

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 01/07/2021 Dossier complet le : 20/07/2021 N° d'enregistrement : 2021-5468

1. Intitulé du projet

Création de boisement sur un ancien terrain de moto-cross désaffecté.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Mairie de THOUARSAIS-BOUILDROUX

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale CLERJAUD CLAUDE Maire

RCS / SIRET 2 1 8 5 0 2 9 2 0 0 0 0 1 8 Forme juridique COMMUNE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47°c	- Boisement 1 de 4900m2 + haie bocagère de 185ml - Boisement 2 de 6500m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création de boisement sur un ancien terrain de moto-cross désaffecté
- Première tranche (année 1) plantation d'un boisement de 4900m2 + haie bocagère de 185ml
- Deuxième tranche (année 2), après travaux de terrassement en année 1 plantation d'un boisement de 6500m2

4.2 Objectifs du projet

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan Vendée Biodiversité et climat porté par le Département en direction des collectivités, l'objectif étant de planter des boisements sur des biens communaux et intercommunaux dans le respect des règles environnementales afin d'augmenter le stockage du carbone et de favoriser la biodiversité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Année 1

Plantation d'une haie bocagère en quinconce sur 185ml:

- Préparation du sol avec décompactage à la dent Becker
- Plantation sur 2 lignes espacées de 0.80 m et espacement sur la ligne de 1m suivant le schéma: P-B-B-B-P
- Essences principales (P): Sorbus torminalis/Prunus avium/Acer campestre/Ulmus minor "Lutece Nanguen"
- Essences de bourrage (B): Frangula alnus/ Cornus sanguinea/Euonymus europeus/Corylus avellana/Sambucus nigra
- Paillage biodégradable + protection anti-gibier

Plantation d'un boisement sur 4900m²

- Préparation du sol avec décompactage à la dent Becker
- Plantation en ligne (espacement 3m en interligne et 1.5m entre les plants)
- Essences: Quercus petraea/Castanea sativa/Acer campestre/Carpinus betulus/Sorbus torminalis
- Paillage biodégradable + protection anti-gibier

Année 2

Plantation d'un boisement sur 6500m²

- Préparation du sol avec décompactage à la dent Becker
- Plantation en ligne (espacement 3m en interligne et 1.5m entre les plants)
- Essences: Quercus petraea/Castanea sativa/Acer campestre/Carpinus betulus/Sorbus torminalis
- Paillage biodégradable + protection anti-gibier

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Année 1 à 5:

- Désherbage mécanique (Le recours au désherbage chimique est à proscrire) par broyage entre les lignes pour le boisement et devant la ligne pour la haie bocagère et en limite du paillage biodégradable à l'aide d'un girobroyeur au moins 2 fois par an.
- Dégagement des pieds dans les lignes et dès la repousse de la végétation semi-ligneuse, création d'un recru de protection des jeunes plants.
- Taille de formation une fois par an et si nécessaire, avec 2 périodes possibles, en hiver pour tous les végétaux et possible en été pour les 2 espèces de Quercus, les Acer et les prunus (suivant le principe de taille en vert)
- Vérification des protections gibiers les premières années puis enlèvement conseillé même si biodégradable au bout de 4 ou 5 ans
- Regarnis si les pertes sont conséquentes (supérieures à 25% ou dans les fortes trouées) et si pas de régénération naturelle.

Pas d'arrosage à prévoir sur de la plantation forestière, la bonne période de plantation, la mise en place d'une épaisseur suffisante de paillage et la création d'un recru de protection doit suffire à l'installation durable du peuplement.

Année 5 à 10:

- Désherbage mécanique par broyage 1 ligne sur 2 en alternance 1 fois/an au girobroyeur pour accéder aux lignes de plantation, jusqu'à ce que le couvert arborescent soit assez développé pour limiter naturellement la végétation basse.
- Taille de formation à poursuivre, puis élagage et émondage suivant les essences ainsi que recépage sur les essences de bourrage dans la haie bocagère.

La commune projettera ensuite de placer ses boisements communaux sous la gestion du Régime Forestier.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur Haie bocagère	185 m
Superficie boisement 1	4900m ²
Superficie boisement 2	6500m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le communal Joubert
85 410 Thouarsais-Bouldroux
Parcelles communal ZR22 et ZR23

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6 ° 6 0 ' 3 9 " 3 1 Lat. - 0 ° 9 0 ' 2 3 " 4 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 520016257 COMMUNAL JOUBERT DE THOUARSAIS-BOUILDROUX
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE du bassin versant du Lay Marais Poitevin
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Par rapport à la situation actuelle de la parcelle (sol fortement dégradé par le passage de véhicules et végétation rudérale), ce boisement de plusieurs espèces locales aura une incidence positive dans un territoire largement dominé par l'agriculture, sur la régulation hydraulique et la qualité de l'eau, en favorisant l'infiltration jusqu'aux nappes phréatiques, en limitant l'érosion hydrique et en dépolluant les eaux de ruissellement. La prescription du zérophyto sur ces parcelles va dans ce sens également.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La mise en place de ce boisement s'inscrit dans la continuité écologique de la ZNIEFF2 520016257 Communal Joubert de Thouarsais-Bouildroux. Les essences ont été sélectionnées en collaboration avec l'ONF et suivant une liste d'éligibilité définie en fonction des recommandations des DRA-SRA. L'étude de la végétation existante (notamment dans le Bois humide du Piné), de la nature des sols, de l'autécologie des espèces et de leurs capacités de résilience face au effets du réchauffement climatique nous ont amené à définir ces choix de plantation. Les parcelles étant bordées de boisements, l'intégration paysagère se fait naturellement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration de la qualité de l'air + stockage du carbone
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet permet l'émergence et l'amélioration d'un milieu forestier favorable à la biodiversité et à la séquestration du carbone, à proximité d'espaces déjà boisés.

Il contribuera également à améliorer la qualité du paysage en réhabilitant cet espace désaffecté.

La plantation de ce boisement est portée par le plan d'action Biodiversité et Climat du Conseil Départemental de Vendée et s'inscrit dans les recommandations des DRA-SRA en direction des forêts des collectivités, dans les prescriptions du SRGS Pays de la Loire et au travers des fiches actions du Programme Régional Forêt-Bois des Pays de la Loire notamment sur les thématiques liées à la biodiversité et au changement climatique.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <u>paysage lointain</u> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Thouarsais-Bouildroux

le, 04/06/2021

Signature

Le Maire,
Claude CLERBOIS



